



# RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



## SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	5	AMBITION 3 : PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES.....	20
<b>PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2023</b>		AMBITION 4 : FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS.....	22
UNE SITUATION FINANCIÈRE Saine DE LA COLLECTIVITÉ, MAIS UN CONTEXTE DE BAISSÉ DE LA CROISSANCE ET DE FORTE INFLATION QUI APPELLE À UNE GRANDE VIGILANCE.....	6	AMBITION 5 : DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LE SPORT.....	24
UN PANIER DE RECETTES FRAGILE.....	6	AMBITION 6 : ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE.....	26
UN RECOURS MAITRISÉ À L'EMPRUNT.....	8	AMBITION 7 : FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE.....	28
DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CORRESPONDANT À UN NIVEAU D'INTERVENTION ÉLEVÉ DU DÉPARTEMENT EN 2023.....	8	AMBITION 8 : PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES.....	30
DES RESSOURCES HUMAINES ŒUVRANT POUR UN SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL MODERNISÉ ET RENFORCÉ.....	9	AMBITION 9 : DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN.....	32
AMBITION 1 : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE.....	16	AMBITION 10 : SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS.....	34
AMBITION 2 : ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE.....	18		



# ÉDITORIAL

2023 s'annonce comme une année de profondes incertitudes compte tenu de la poursuite de la guerre en Ukraine et de la dynamique globale de renchérissement du coût de la vie. Ces phénomènes mondiaux impactent fortement La Réunion, au vu de sa situation socio-économique hors normes qui en fait un territoire de grands défis.

Dans ce contexte, le Département se tient prêt à renforcer son accompagnement des Réunionnais tout en poursuivant sa politique d'aménagement et de développement du territoire, conformément aux axes du plan de mandature 2021 – 2028.

Pour y parvenir, la Collectivité poursuivra en 2023 sa démarche de proximité renforcée pour aller auprès des Réunionnais. C'est ainsi que nous continuerons la modernisation des Maisons départementales, pour un accueil de qualité des usagers.

Le lancement de la caravane d'accès aux droits et à l'information, en 2022, a été un véritable succès. Le Département renforcera cette démarche « d'aller vers » en augmentant les fréquences de passage et les lieux de desserte.

« Aller vers » est l'axe majeur de l'action départementale. Nous souhaitons nous mobiliser au plus près des familles les plus vulnérables, notamment celles frappées par des problèmes d'impayés de loyer pour leur offrir des solutions d'accompagnement. S'en sortir, s'épanouir c'est le souhait formulé pour nos publics.

L'habitat sera une priorité de 2023 avec une volonté de construire un parcours adapté à chaque usager.

C'est en ce sens que le dispositif d'amélioration de l'habitat sera amplifié avec 4 000 dossiers traités par an à moyen-long terme. Le parcours résidentiel sera quant à lui renforcé à travers l'accès à la propriété dans le parc social ancien.

Sur le champ de l'emploi, le Département organisera en 2023 des forums territorialisés réunissant l'ensemble des acteurs, afin de tracer -avec nos bénéficiaires- notamment nos jeunes, des voies et des perspectives d'insertion, que ce soit par la formation, le salariat, l'entrepreneuriat, ou encore la mobilité.

Pour ce faire, nous renforcerons le dispositif R+ qui a déjà fait ses preuves depuis 2020 avec plus de 6 500 bénéficiaires entrés en parcours d'insertion.

En couplant R+ au « Contrat Initiative Emploi », nous pourrions ainsi mieux accompagner les entreprises dans leur projet d'embauche et participer durablement à la résorption du chômage sur l'île.

Ces dernières années ont montré combien notre territoire est encore trop dépendant dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentaire. Les pénuries et problématiques récentes, liées à l'acheminement des produits et des intrants, ont démontré l'urgence de bâtir une véritable souveraineté alimentaire.

Avec AgriPéi 2030, le Département soutient et soutiendra le développement agricole du territoire, à travers le volet diversification ; La Réunion doit, à terme, devenir en grande

partie autosuffisante. En parallèle, nous encourageons le développement de la filière Bio sur le territoire. Tout cela, avec une volonté de mieux communiquer sur la qualité de notre savoir-faire et de nos produits. Déposée il y a quelques mois, la marque « 100 % La Réunion » sera lancée en 2023 pour mettre en lumière nos produits agricoles.

Le Département demeure par ailleurs un bâtisseur de La Réunion d'aujourd'hui et de demain, à travers le Pacte de Solidarité Territoriale de 2<sup>e</sup> génération, des équipements touristiques de haut niveau, l'aménagement de nos routes et la suppression de radiers supplémentaires et des projets hydrauliques visant à sécuriser l'irrigation et l'alimentation en eau potable des Réunionnais.

En 2023, le Département réaffirmera son engagement pour le développement culturel dans les quartiers et le rayonnement sportif, alors que nous entrerons dans l'année des Jeux des Îles de l'Océan Indien, et que nous nous approcherons à grands pas des Jeux Olympiques de Paris 2024. L'occasion nous sera ainsi donnée de valoriser « La Réunion du sport » qui vit au quotidien, à travers ses clubs et comités, et celle qui rayonne au plus haut niveau, à l'image de nos champions péi qui font toute notre fierté.

Le Département redéploiera les ailes de la coopération régionale en 2023 en affermissant ses partenariats avec les pays de la zone : Maurice, Madagascar, les Comores ou encore les Seychelles. Les projets en cours et à venir sont prometteurs et nous pourrions retrouver l'espérance d'une communauté de destin indianocéanique.

Moderniser l'action publique, simplifier les démarches des usagers et améliorer le traitement de leurs demandes, donner du pouvoir d'agir aux citoyens à travers le Budget d'Initiative Citoyenne, sont autant de chantiers à poursuivre pour ré-inventer la relation au public et au citoyen. Aussi, le Département souhaite renforcer sa communication sur ses projets et dispositifs en direction des Réunionnais, dans un souci de transparence et de bonne information.

Enfin, alors que l'État travaille sur le vaste chantier de la sobriété énergétique, le Département continuera à montrer l'exemple en poursuivant la mise en œuvre de son Plan de Transition Écologique et Solidaire, couplé au plan départemental 1 Million d'arbres.

À l'incertitude mondiale, le Département propose en 2023 une transformation audacieuse de la société, avec une vision résolument optimiste, volontariste et bienveillante de l'action publique qui met l'humanité réunionnaise au cœur de ses préoccupations.

**Cyrille Melchior**

Président du Conseil départemental



# PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2023

## UNE SITUATION FINANCIÈRE Saine DE LA COLLECTIVITÉ, MAIS UN CONTEXTE DE BAISSSE DE LA CROISSANCE ET DE FORTE INFLATION QUI APPELLE À UNE GRANDE VIGILANCE

Les perspectives économiques pour 2023 sont marquées par des anticipations de fort ralentissement de la croissance, dans un contexte d'inflation élevée entraînée notamment par la hausse du prix des ressources énergétiques, alimentaires et industrielles. Ainsi, le projet de loi de finances pour 2023 prévoit une croissance de + 1 % et une inflation moyenne de + 4, 2 % pour l'année prochaine.

Dans ce cadre contraint, l'élaboration du budget 2023 vise à poursuivre les actions engagées par le Département conformément aux orientations définies par le plan de mandature, et à maintenir un haut niveau d'intervention départemental au service du territoire et de la population réunionnaise.

Cette ambition des politiques publiques départementales peut s'appuyer sur une situation financière de la collectivité à fin 2022 qui demeure saine, caractérisée par un endettement maîtrisé et des ratios financiers corrects. Toutefois, la situation présente nécessite une vigilance renforcée du fait des facteurs suivants :

- d'une part, la structure des recettes départementales, marquée par un poids important de la fiscalité indirecte, expose fortement le Département à la conjoncture économique actuellement dégradée. Depuis le transfert de la taxe foncière au bloc communal, la collectivité ne dispose plus, par ailleurs, de levier fiscal additionnel ;

- d'autre part, sous les effets conjugués de l'inflation, de la hausse des dépenses sociales notamment dans le secteur de l'autonomie (dispositifs en faveur des personnes âgées et handicapées) mais aussi de dispositions nationales impactant à la hausse les budgets locaux sans compensation financière (mesures du Ségur de la Santé, revalorisation du SMIC, hausse de la valeur du point d'indice...), les dépenses du Département sont structurellement orientées à la hausse.

Ce constat n'est pas propre à notre seul Département ; pour reprendre les propos de Mme la Première ministre lors des Assises nationales des Départements de France le 14 octobre 2022, il apparaît que « les budgets des Départements sont, plus encore que les autres échelons de collectivités, soumis à un effet de ciseaux ».

Dans ce contexte, la maîtrise par le Département de La Réunion de ses équilibres financiers constitue donc une ligne directrice du plan de mandature, dans le but de maintenir une capacité d'autofinancement et un niveau de solvabilité adéquat (en assurant une capacité de désendettement durablement inférieure à 10 années).

Au niveau national, le Projet de Loi de Finances (PLF) 2023 et la Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP) prévoient par ailleurs un dispositif de maîtrise des comptes publics, dit « pacte de confiance », dont notre budget 2023 devra tenir compte. Celui-ci impliquerait la mise en œuvre d'une baisse annuelle de 0,5 % (hors inflation) en volume de nos dépenses réelles de fonctionnement sur la période 2023-2028. À ce stade, les dispositions de ce pacte de confiance font encore l'objet de discussions ; un des enjeux importants étant, pour les Départements, la non prise en compte des dépenses contraintes (allocations de solidarité notamment) dans le périmètre concerné.

En tout état de cause, la perspective de ce « pacte de confiance » ne saurait dispenser d'une réflexion sérieuse sur la refonte à plus ou moins brève échéance du modèle de financement des départements, que notre collectivité appelle de ses vœux de manière à conforter dans la durée nos interventions au service du développement humain et territorial et de la transition écologique et solidaire.



## UN PANIER DE RECETTES FRAGILE

Les recettes de fonctionnement devraient connaître une évolution modérée en 2023 par rapport à 2022. En effet, le contexte économique incertain pour 2023 vient impacter les prévisions de recettes fiscales conjoncturelles, notamment au travers de la TVA et des droits de mutation.

En matière de fiscalité, le Département percevait jusqu'en 2022 la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), liée à l'activité économique du territoire local. Ce ne sera plus le cas en 2023, la CVAE des départements étant remplacée en l'état actuel du PLF par une fraction de TVA nationale, sur la base de la moyenne 2020-2023 de CVAE ; chaque département bénéficierait par la suite de la dynamique de TVA nationale, au risque d'une déconnexion entre les recettes fiscales des collectivités et le dynamisme de leur territoire.

À défaut de bénéficier de marges de manœuvres fiscales, le Département renforcera donc son travail de veille fiscale et financière afin de suivre et anticiper les aléas liés à la conjoncture économique. Ce travail s'appuie à la fois sur les sources de données officielles et sur des échanges partenariaux avec les acteurs économiques ou institutionnels. Notamment, la prévision de Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) repose sur une conjoncture du marché immobilier qui est attendue en dégradation progressive pour 2023 sous l'effet du renchérissement des prêts immobiliers, après avoir atteint un plafond de transactions en 2022.

Concernant la taxe tabacs qui constitue le premier poste de recettes fiscales de la collectivité, il est à souligner que celle-ci repose sur une assiette en baisse tendancielle du fait du recul du tabagisme et de

l'essor de produits nicotinés alternatifs (cigarettes électroniques), non taxés ; force est donc de constater que cette recette ne constitue pas une source de financement robuste ni cohérente avec les compétences médico-sociales du Département ; d'autant que son suivi et sa prévision sont rendus très difficiles du fait des données d'assiette extrêmement lacunaires communiquées par les services de l'État.

En matière de dotations, il est attendu une légère augmentation de la composante forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) du Département, en lien avec la croissance de la population locale. À l'instar de l'ensemble des associations d'élus, le Département émet le souhait d'une indexation de sa DGF sur l'inflation afin de lui permettre de poursuivre de manière satisfaisante l'exercice de ses compétences dans la conjoncture actuelle.

Concernant le fonds national de péréquation des DMTO (répartis entre Départements en fonction de leur fragilité financière), le niveau de la recette devrait rester conséquent, puisque les encaissements 2023 dépendront des DMTO perçus au niveau national en 2022, année favorable. Il est néanmoins à prévoir, au niveau national également, un fléchissement prochain de cette assiette de péréquation pour les motifs évoqués supra (renchérissement des prêts immobiliers) ce qui appelle à une grande prudence.

Concernant enfin les recettes d'investissement (hors dette), il est globalement attendu un montant en augmentation, notamment grâce aux fonds européens dont les prévisions d'encaissements devraient être significativement supérieures à celles de 2022 en raison du solde des opérations financées et de la fin de la programmation actuelle.

## UN RECOURS MAÎTRISÉ À L'EMPRUNT

Le financement de la section d'investissement du Budget Primitif 2023 sera complété par une inscription en emprunts d'équilibre en progression mesurée. La mobilisation effective d'emprunts au cours de l'exercice dépendra quant à elle des réalisations en investissement ainsi que des opportunités de financements que pourraient offrir les marchés financiers, dans un contexte de hausse rapide des taux.

Les marchés financiers ont en effet vu leurs taux d'intérêts fortement augmenter en 2022, tendance qui risque de se poursuivre en 2023. Ainsi, après des années de taux négatifs, la Banque Centrale Européenne est sortie de son programme monétaire expansionniste en relevant ses taux directeurs en 2022 avec pour principal objectif la lutte contre l'inflation.

En raison de ce contexte haussier, les charges financières payées par la collectivité sur son encours actuel devraient connaître une progression importante mais maîtrisée grâce à la part prépondérante de taux fixe. À fin 2022, la part de taux fixes devrait dépasser les 85 % en raison, d'une part de la mobilisation d'emprunts à taux fixes performants au cours des derniers exercices et d'autre part des opérations de gestion active de la dette ayant permis la sécurisation des derniers emprunts structurés.

Le Département pourra par ailleurs capitaliser sur la qualité de sa signature et ses relations partenariales avec les prêteurs publics et privés, tout en maintenant une veille stratégique en matière de diversification de ses sources de financements (Agence France Locale, émission obligataire, NEU CP...).

## DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CORRESPONDANT À UN NIVEAU D'INTERVENTION ÉLEVÉ DU DÉPARTEMENT EN 2023

Au titre de l'exercice 2023, le budget de la collectivité sera une nouvelle fois fortement impacté par le dynamisme des dépenses sociales, dont l'APA et la PCH en particulier. Les perspectives de hausse de ces charges sont estimées à ce stade à un ordre de grandeur de l'ordre de + 8 % à + 10 % par rapport à 2022.

Le budget 2023 devra de plus intégrer les récentes décisions gouvernementales relatives aux revalorisations salariales (augmentation du SMIC, SEGUR, dégel du point d'indice...) impactant pleinement les charges du Département, que ce soit sur ses frais de personnels propres (agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière, assistantes familiales), sur les budgets des

établissements sociaux et médico-sociaux financés par la collectivité, ou celui du SDIS. Une amélioration de la compensation de ces mesures décidées unilatéralement par l'État apparaît indispensable.

Par ailleurs, l'inflation devrait impacter significativement à la hausse l'ensemble des autres dépenses de la collectivité, dont notamment ses charges générales et ses investissements.

Compte tenu de ces contraintes fortes, le budget 2023 visera à maintenir un niveau élevé, mais maîtrisé, d'intervention départementale au profit des publics les plus vulnérables ou en difficultés.

## DES RESSOURCES HUMAINES ŒUVRANT POUR UN SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL MODERNISÉ ET RENFORCÉ

En 2023, la Direction des Ressources Humaines s'attachera à poursuivre la déclinaison de sa stratégie pluriannuelle de pilotage définie dans les lignes directrices de gestion.

Une attention particulière sera portée sur la **situation individuelle des agents** dans le prolongement des travaux actuellement menés sur la Protection Sociale Complémentaire, les titres restaurant, le RIFSEEP ... Ces réflexions seront menées dans le cadre d'un échange permanent et constructif avec les partenaires sociaux au sein du nouveau Comité Social Territorial issu des prochaines élections professionnelles prévues le 8 décembre 2022.

Le développement d'une véritable **e-administration performante** nécessitera de s'engager encore davantage dans une démarche de **fiabilisation**, de **digitalisation des processus** et d'**automatisation des tâches** les plus chronophages, pour pouvoir se consacrer

davantage **aux relations sociales, au management des ressources humaines et à la gestion des compétences au sein de la collectivité.**

L'accent sera également mis sur le **renforcement des compétences** des encadrants avec un parcours de formation dédié au **management** et à la **conduite du changement** qui sera mis en place en partenariat avec le CNFPT tout au long de l'année 2023.

Avec l'accélération de la digitalisation, la nécessité de mettre en place de **nouvelles organisations du travail est un véritable enjeu pour en faire des atouts et des leviers d'innovation** contribuant ainsi aux prémices du déploiement de notre **marque employeur.**

Ces actions permettront de poursuivre la structuration de la **fonction RH afin de la rendre plus performante.**



# LES EFFECTIFS, LA MASSE SALARIALE ET LEUR ÉVOLUTION

Entre 2018 et 2020, dans un contexte de crise sanitaire, le Département a été amené à renforcer ses services, notamment ceux exerçant leurs missions dans les territoires de l'action sociale et dans les collèges pour le renforcement des protocoles sanitaires.

Sur les exercices suivants 2021-2022, on peut observer une stabilisation de l'effectif avec une légère diminution due principalement à une baisse des contrats aidés.

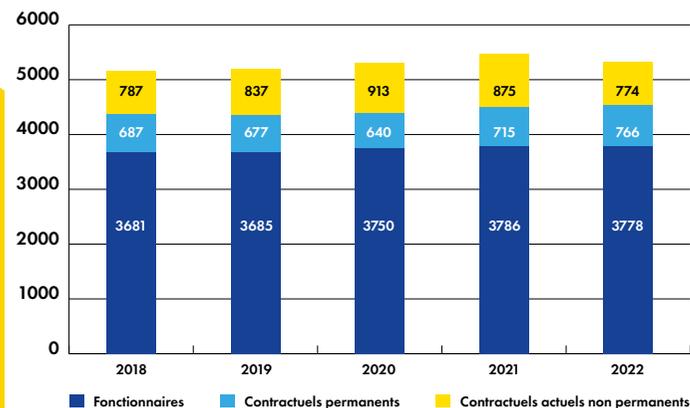
Sous l'effet de ces facteurs, l'évolution de l'effectif total et de la masse salariale (hors ASSFAM) a été la suivante :

	2018	2019	2020	2021	Projection déc. 2022	Projection 2023
<b>Effectifs</b>	<b>5 155</b>	<b>5 199</b>	<b>5 303</b>	<b>5 376</b>	<b>5 318</b>	<b>5 380</b>
<b>Masse salariale (M€)</b>	<b>238,7</b>	<b>240,4</b>	<b>247,1</b>	<b>256,4</b>	<b>270</b>	<b>281,5</b>

On assiste à partir de 2021 à une stabilisation de l'effectif des fonctionnaires et également à une baisse du nombre des emplois aidés et des ATA.

En ce qui concerne le nombre de contractuels permanents, on constate une légère hausse due à des recrutements des travailleurs sociaux ainsi que des nouveaux agents dans le cadre des dispositifs facultatifs en lien notamment avec la stratégie de la protection de l'enfance.

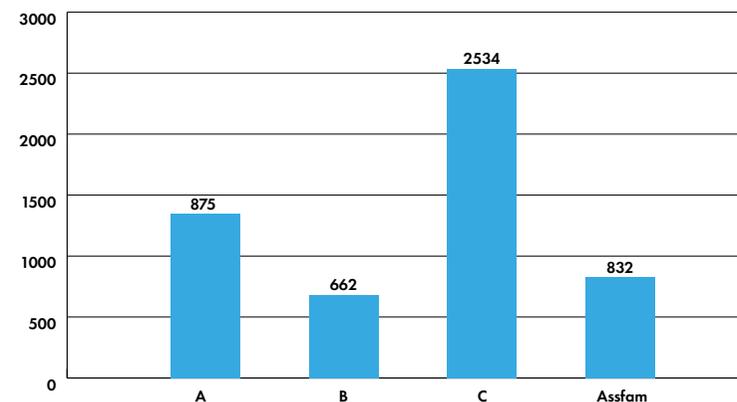
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR STATUT DE 2018 AU 15/09/2022



Il est à noter qu'en 2022 14 % des agents comptant dans les effectifs permanents du Département ont plus de 60 ans contre 11 % en 2021. Dans ce contexte, la collectivité a engagé une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein de ses services afin d'anticiper les métiers et missions de demain et de rationaliser ses effectifs pour garantir un service public départemental efficient. Un marché public a déjà été lancé et l'analyse des offres est en cours. Cette démarche structurante devrait débiter d'ici le mois de décembre 2022 et mobilisera les services durant une grande partie de l'année 2023.

Pour 2022, la répartition des agents titulaires et non titulaires de droit public (fonctionnaires + contractuels sur postes permanents) par catégorie est la suivante :

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAR CATÉGORIE AU 15/09/2022



Par ailleurs, **plusieurs décisions nationales ont impacté la masse salariale** en 2022 (revalorisation du point d'indice de 3,5 %, du SMIC et de l'indice minimum de la fonction publique, mise en œuvre de la prime de revalorisation médico-sociale...). D'autres décisions sont d'ores et déjà annoncées à l'exemple du Complément de Traitement Indiciaire instauré par la loi de finance rectificative et qui sera mis en œuvre avec un effet rétroactif dès publication des décrets d'application. **L'ensemble de ces mesures porteront leur plein effet sur l'année 2023.**

## FOCUS SUR LES ASSISTANTS FAMILIAUX

Le Département de La Réunion accompagne 2 560 enfants confiés à l'ASE sur l'île dans le cadre de mesure de placement. Au sein de ces 2 560 enfants, 1 960 sont accueillis par des assistants familiaux agréés (826 à ce jour soit un budget de 57 M€). Ainsi, l'accueil familial constitue le mode d'accueil privilégié par le Département pour les enfants confiés au service de l'ASE.

Le profil des enfants accueillis par les assistants familiaux a évolué pendant ces dernières années avec notamment une complexification des profils. Ainsi, les assistants familiaux doivent adapter leur métier et doivent se renforcer au niveau de leur compétence pour prendre en charge les enfants.

Les assistants familiaux du Département souhaitent à la fois une revalorisation des indemnités allouées pour la prise en charge des enfants, une meilleure reconnaissance de leur métier et de leurs compétences mais également disposer d'une place à part entière au sein de l'équipe pluridisciplinaire des travailleurs sociaux territoriaux.

Le Département a décidé de mettre en place une mission d'accompagnement des assistants familiaux par un consultant extérieur sur 2 volets :

Un volet financier avec une revue et une actualisation des montants intégrant un focus particulier sur les indemnités d'entretien. Le rapport du consultant sera présenté à la collectivité à la fin du mois de novembre, les premiers impacts budgétaires, notamment, sur le volet des indemnités d'entretien et l'application de la disposition légale de porter le salaire pour l'accueil du 1<sup>er</sup> enfant au niveau du Smic, vont impacter le budget 2023, même si on phase la mise en place du plan d'action.

Un volet lié à la situation professionnelle des assistants familiaux, le plan d'action à mettre en place et l'élaboration d'un nouveau contrat social avec le Département.

Depuis plusieurs années, la profession traverse une grave crise et peine à recruter. Le métier d'assistant familial doit s'adapter à l'évolution des profils des jeunes accueillis qui nécessitent souvent

un accompagnement renforcé. Plusieurs mouvements sociaux ont eu lieu tant au niveau départemental que national. Les assistants familiaux souhaitent entre autres une reconnaissance de leur profession.

Il est aujourd'hui indispensable de renforcer l'attractivité du métier d'assistant familial.

Par ailleurs, la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants entend améliorer la situation des enfants protégés par l'ASE et en particulier améliorer l'exercice du métier d'assistant familial. Plusieurs mesures ont été actées dont la nécessité de renforcer les compétences des professionnels et de reconnaître leur rôle, avec la participation à l'élaboration et au suivi du projet pour l'enfant.

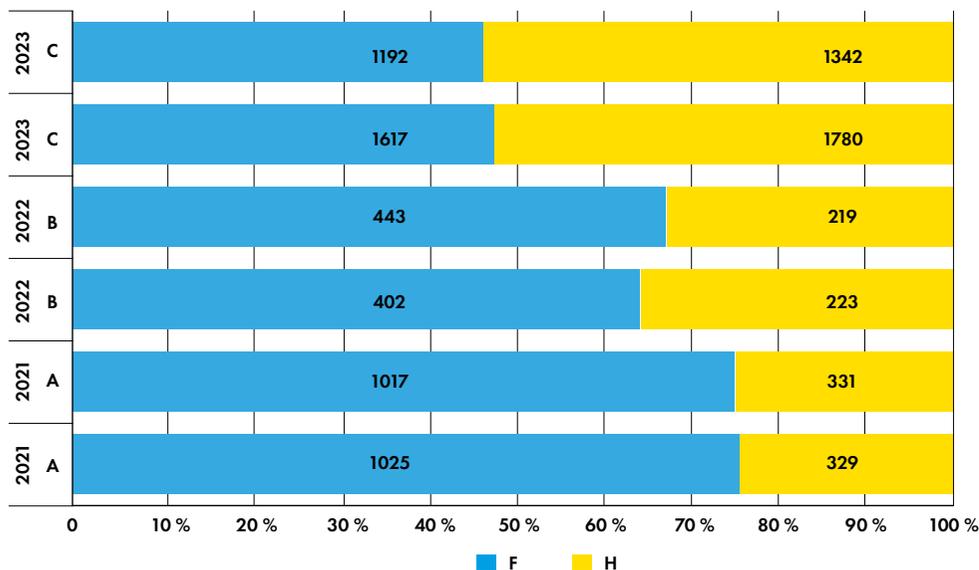
Le Département de La Réunion est conscient qu'il doit adapter le référentiel de l'accueil familial qui a été validé en 2013 et souhaite élaborer un nouveau contrat social ainsi qu'un plan d'action dans le cadre d'un dialogue social rénové.

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS SELON LES CATÉGORIES ET LE GENRE

De 2021 à 2022, la répartition Femmes / Hommes des effectifs a été relativement stable.

À savoir, une proportion plus importante d'hommes au niveau de la catégorie C alors que les femmes représentent près des ¾ des effectifs de catégorie A. En effet, les métiers des travailleurs sociaux, infirmiers, qui sont classés en catégorie A sont occupés en majorité par des femmes.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE (31/12/2021 ET 15/09/2022)



# DURÉE EFFECTIVE DU TRAVAIL

## LES CYCLES DE TRAVAIL (HORS VACATAIRES, AGENTS DES COLLÈGES ET DES FOYERS)

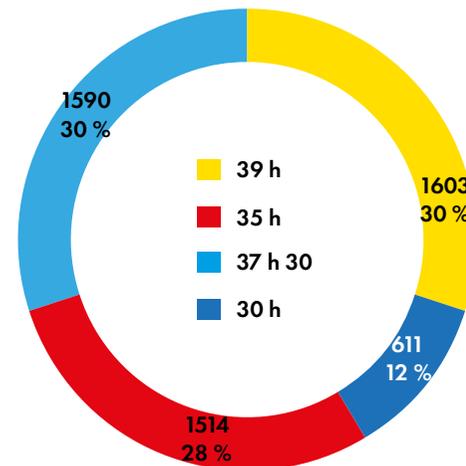
Depuis août 2020, le Département s'est engagé dans une démarche d'ampleur autour de la refonte du protocole « Temps de travail », dont les enjeux sont les suivants :

- La conformité avec les textes relatifs à la réglementation du temps de travail dans la fonction publique territoriale,
- La qualité améliorée du service rendu à l'utilisateur,
- La qualité de vie des agents par un bon équilibre entre leur temps de travail et leur temps personnel.

Ce chantier a abouti à l'adoption d'un nouveau protocole relatif au temps de travail au sein de la collectivité, avec une mise en application depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour le règlement général.

Dans le prolongement de ce chantier, les règlements des horaires atypiques ont été présentés au Comité Technique du mois d'août 2022.

## RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS SELON LE CYCLE DE TRAVAIL AU 15/09/2022 (HORS VACATAIRES, AGENTS DES COLLÈGES ET FOYERS)



*N.B. : les agents concernés par la durée du temps de travail à 30 heures par semaine sont les emplois aidés.*

## LE TEMPS PARTIEL DES AGENTS PERMANENTS



Les agents permanents sont majoritairement à temps complet (plus de 95 % des effectifs). On dénombre donc 223 agents à temps partiel dont plus de la moitié à 80 %. Il est à noter que la plupart des agents à 50 % sont ceux placés à temps partiel thérapeutique pour des raisons de santé.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS  
SELON LE TEMPS DE TRAVAIL AU 15/09/2022

	Nombre d'agents	%
Temps complet	4321	95 %
50 %	90	2 %
60 %	5	0 %
70 %	4	0 %
80 %	104	2,5 %
90 %	20	0,5 %
<b>Total général</b>	<b>4 544</b>	<b>100 %</b>

Une augmentation très importante des temps partiels thérapeutiques a été constatée entre 2021 et 2022 (+50 %). Cette évolution est en partie expliquée par l'allègement des conditions d'octroi du temps partiel thérapeutique. Afin d'encadrer le dispositif, la collectivité veille à solliciter l'avis d'un médecin expert sur les demandes réceptionnées.



SOCIAL

## AVEC VOUS

POUR CRÉER UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE L'INCLUSION DE TOUS ET DE CHACUN

- 1** RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS  
ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE  
À L'URGENCE SOCIALE
- 2** ACCOMPAGNER LES PARENTS,  
PROTÉGER LES ENFANTS  
ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE
- 3** PROTÉGER  
ET ACCOMPAGNER  
LES PLUS VULNÉRABLES



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

## AVEC VOUS

POUR AMENER TOUTES  
LES GÉNÉRATIONS SUR LE CHEMIN DE LEUR RÉUSSITE

- 4** FAVORISER LA RÉUSSITE  
DES JEUNES,  
EN FAIRE DES CITOYENS
- 5** DÉMOCRATISER LA CULTURE,  
VALORISER LE PATRIMOINE,  
PROMOUVOIR LE SPORT



AGRICULTURE

## AVEC VOUS

POUR CRÉER UNE AGRICULTURE  
RESPONSABLE ET LOCALE POUR L'AVENIR DE NOTRE ÎLE

- 6** ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS  
UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT  
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

**AVEC VOUS**  
POUR AGIR DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

**7** FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE  
MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT  
DE NOTRE TERRITOIRE

**8** PRÉSERVER ET VALORISER  
DURABLEMENT NOS  
RESSOURCES



COOPÉRATION  
RÉGIONALE

**AVEC VOUS**  
POUR RENFORCER NOS LIENS  
DANS L'OCÉAN INDIEN

**9** DÉVELOPPER LES ÉCHANGES  
ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN



MODERNISATION  
DE L'ACTION PUBLIQUE

**AVEC VOUS**  
POUR AGIR DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

**10** SIMPLIFIER LES DÉMARCHES  
DE NOS PUBLICS



**AVEC VOUS  
POUR CRÉER  
UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE  
L'INCLUSION DE  
TOUS ET DE CHACUN**

## CHIFFRES CLÉS 2022



**300 000**

accueils physiques et  
téléphoniques sur les MD



**100 000**  
CAPAH (1M€)



Création de  
**67**

**POSTES**

Renforcement  
du cœur de métiers



**11 000**

prescriptions de CAPAH  
pour 35 000 bénéficiaires



Ouverture de  
**2 MD**

Saint-Philippe et Petite-Île



Regroupement des équipes sur

**3 MD**

Trois-Mares, Ravine des Cabris  
et Étang-Salé



**12 000**

bénéficiaires du pass  
« bien-être »

## AMBITION 1

# RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

## RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

L'accès aux droits est un levier essentiel de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit de prévenir l'aggravation de la situation des personnes déjà en situation de grande précarité. Il s'agit aussi d'engager les accompagnements individuels ou collectifs susceptibles d'améliorer durablement la situation sociale des personnes.

### OFFRIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

- > Poursuivre la modernisation des espaces d'accueil, en intégrant de nouvelles maisons départementales
- > Poursuivre la formation continue des agents d'accueil, en intégrant notamment la notion d'accueil inclusif
- > Finaliser la modernisation du logiciel SOLIS par le développement d'un nouveau module dédié à l'accompagnement des publics relevant de la polyvalence insertion.

### LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME, L'ILLETRONISME ET L'INNUMÉRISME

- > Mieux repérer les situations d'illettrisme, d'illectronisme et d'innumérisme, par le déploiement d'un outil d'évaluation partagé avec les autres structures d'accompagnement des publics
- > Expérimenter un module de formation dédié dans les actions d'insertion ou de formation conduites par la SPL EDDEN, le CFA des services à la personne et la SPL AFDAR
- > Contribuer à la mise en œuvre de l'obligation de formation des 16-18 ans.

### FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC

- > Poursuivre le déploiement de la caravane d'accès aux droits en augmentant la couverture territoriale et les fréquences de passage
- > Développer les forums territorialisés
- > Engager l'élaboration de véritables schémas d'accès aux droits à l'échelle des communes.

### AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES USAGERS

- > Poursuivre le développement de la dynamique de contractualisation, au titre de la protection de l'enfance, de l'insertion et de la polyvalence sociale
- > Poursuivre le renforcement des équipes sociales et médico sociales prévu par la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des TAS
- > Structurer et pérenniser à l'échelle des maisons départementales, les groupes d'analyse des pratiques initiés en 2022.

## RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

### POURVOIR À L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET ACCOMPAGNER AU RELOGEMENT

- > Augmenter l'offre de l'hébergement d'urgence
- > Consolider l'accompagnement social
- > Formaliser le cadre d'intervention entre l'État et le Département.

## FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE D'URGENCE SOCIALE

- > Dématérialisation du CAPAH
- > Consolidation du réseau associatif habilité.

## STRUCTURER ET RELANCER LA DÉMARCHÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE

- > Encourager les projets relevant des initiatives locales en matière d'aide alimentaire
- > Renforcer l'accompagnement budgétaire.

## DÉVELOPPER LA CULTURE D'UNE CONSOMMATION ÉCLAIRÉE

- > Mobiliser les professionnels de la médiation sociale et la PMI pour inciter des comportements alimentaires favorables à la santé.

## RENFORCER LA COORDINATION DES PARTENAIRES

- > Consolider et approfondir les partenariats initiés à travers les instances de coordination de l'action sociale, à l'échelle des TAS
- > Poursuivre le déploiement des Comités Territoriaux de l'Insertion et de l'Emploi (CTIE) à l'échelle des maisons départementales.

## RENFORCER LA PRÉVENTION

### ACTION DE PRÉVENTION GLOBALE

- > Structurer et pérenniser le plan Départemental des actions territorialisées de prévention.

## PROMOUVOIR L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

En matière d'insertion des bénéficiaires du RSA, le Programme Départemental d'Insertion 2022-2024 entend mieux prendre en compte toutes les problématiques sociales pouvant représenter un frein à l'insertion, notamment en facilitant l'accès aux droits. Mais il s'agit aussi de mieux orienter les bénéficiaires vers les solutions d'activité et d'emplois, en développant l'offre d'insertion par l'activité et en déployant des passerelles vers le secteur marchand.

### DÉVELOPPER L'OFFRE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ

- > Poursuivre le soutien aux chantiers d'insertion conduits par les associations et la SPL EDDEN
- > Déployer des animateurs territoriaux de l'insertion chargés d'animer le partenariat avec les entreprises, à l'échelle des territoires d'action sociale
- > Renforcer le tissu entrepreneurial de l'insertion par l'activité économique.

### DÉPLOYER DES PASSERELLES

- > Amplifier le développement du dispositif R+
- > Mieux identifier les freins à la mobilité intra insulaire, notamment dans le cadre d'un partenariat avec les EPCI.

## MIEUX REPÉRER LES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

- > Mobiliser les sites sécurisés du Département pour compléter des dispositifs type « safe place »
- > Lancer une campagne de communication.



## OBJECTIFS 2023

AU MOINS

### 5 FORUMS

TERRITORIALISÉS DE L'ACTION SOCIALE



ÉLABORATION D'AU MOINS

### 5

SCHÉMAS D'ACCÈS AUX DROITS À L'ÉCHELLE COMMUNALE

MISE ŒUVRE D'AU MOINS

### 500 CIE

(PEC Marchand)



### 6 MD

ENGAGEMENT DE LA MODERNISATION

### 18

ACTIONS TERRITORIALISÉES INTER SERVICES DE PRÉVENTIONS



### 14 000

CAPAH PRESCRITS POUR 45 000 PERSONNES TOUCHÉES



AUGMENTATION DU VOLUME D'HEURES D'INSERTIONS DANS LES MARCHÉS PUBLICS

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE D'URGENCE SOCIALE

La mise en œuvre expérimentale du dispositif d'aide totalement dématérialisé (CAPAH Dématérialisé) garantit une meilleure sécurité alimentaire sur le territoire en apportant une réponse cohérente, équitable et harmonisée aux bénéficiaires tout en consolidant le réseau associatif habilité.

### DÉVELOPPER L'OFFRE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ

Le Département continuera de renforcer l'offre d'insertion par l'activité à travers de nouveaux dispositifs, notamment :

- > Le R+ Contrat Initiative d'Emploi qui permet de faciliter la relation entre l'offre et la demande d'emploi en associant les aides et accompagnements accordés par le Département aux bénéficiaires du RSA et aux entreprises
- > Le développement du Tremplin pour l'activité des « gramoun » qui permet d'accorder une subvention aux bénéficiaires du RSA créateurs d'activité de plus de 50 ans
- > L'accompagnement à la création des entreprises d'insertion
- > Le soutien à la création d'activité des bénéficiaires du RSA.



SOCIAL

AVEC VOUS  
POUR CRÉER  
UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE  
L'INCLUSION DE  
TOUS ET DE CHACUN

## CHIFFRES CLÉS 2022



360

FAMILLES ACCOMPAGNÉES  
EN WEEK-END PARENTALITÉ



100 %

DES  
PROFESSIONNELS  
DE PMI FORMÉS  
À PANJO



120

FAMILLES  
ACCOMPAGNÉES  
PAR LES TISF  
PÉRINATALITÉ PMI



5 000

INFORMATIONS  
PRÉOCCUPANTES REÇUES

## AMBITION 2

# ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

## SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Déployer une politique de prévention favorisant l'aller vers, en valorisant les initiatives des équipes sociales et médico-sociales.

Poursuivre la structuration d'un réseau d'accès aux droits garantissant l'équité territoriale.

### UN CENTRE DE PARENTALITÉ PAR CANTON

> Expérimentation d'un centre de parentalité dans l'Est.

### PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES

- > Poursuivre les week-ends parentalité
- > Renforcer les accompagnements TISF périnatalité PMI
- > Renforcer l'intervention des TISF Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au sein des familles monoparentales.

### FORMER ET ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

- > Accompagner les professionnels par de la supervision dans le cadre du programme PANJO
- > Accompagnement des professionnels services sociaux dans le déploiement d'actions collectives au profit des familles.

### ÉDUCATION PARENTALE PRÉ ET POST NATALITÉ

- > Mettre en œuvre des accompagnements PANJO auprès des futurs et jeunes parents
- > Mettre en place des ateliers « Ma Maison Ma Santé » (Nesting)
- > Prévenir le syndrome d'alcoolisation foetale.

## DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MODES DE GARDE

Un soutien renforcé à l'inclusion des enfants porteurs de handicap : aide spécifique et conseil technique aux établissements.

Une réponse conciliant vie privée et professionnelle : crèches d'entreprise et crèches AVIP.

## DÉVELOPPER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

- > Mettre en œuvre un programme d'actions visant à réduire le nombre de mesures ASE
- > Mettre en œuvre une stratégie départementale de prévention (interventions précoces et primaires avec la PMI et renforcement des actions « parentalité » avec les services).

### LA PMI AU CŒUR DE LA PRÉVENTION

- > Coordonner les parcours de prise en charge des jeunes enfants
- > Renforcer les liens de coopération entre la PMI et la polyvalence.

### SENSIBILISER LES ADOLESCENTS

- > Poursuivre les actions de médiation sociale
- > Renforcer la médiation familiale
- > Développer la prévention en santé mentale (maison des ados)
- > Renforcer la prévention en santé sexuelle.

## SÉCURISER LES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Renforcer la prévention des violences en déployant un plan d'information et de sensibilisation et une plateforme d'écoute.

### LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

- > Renforcer les actions de repérage et de prévention
- > Déploiement du plan d'information et de sensibilisation (nombre d'actions).

### MIEUX ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES ENFANTS À PROTÉGER

- > Ouvrir le 3<sup>e</sup> foyer départemental de l'enfance à Saint-Leu
- > Poursuivre l'ouverture des places d'accueil d'urgence pour les fratries
- > Élaborer le nouveau contrat social entre le Département et les accueillants familiaux.

### AMÉLIORER LA COORDINATION DES ACTEURS

- > Identifier l'Observatoire Départemental de la Protection et de l'Enfance (ODPE) comme le lieu de coordination des différents acteurs de la politique publique de prévention et de lutte contre les violences intra familiales
- > Structurer le partenariat associatif dans le domaine de l'enfance en danger.

## MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE TRAVAIL SOCIAL

- > Déployer la caravane d'accès aux droits et à l'information sur tout le territoire
- > Organiser une journée départementale du travail social
- > Capitaliser et valoriser les actions mises en œuvre par les professionnels du travail social et médico-social.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONTRE LES ENFANTS

Renforcer les actions de prévention avec les associations afin de repérer le plus en amont les situations d'enfants en risque ou en danger. Accompagner les équipes sociales et médicosociales du Département dans la mise en œuvre d'actions collectives concourant à l'identification des situations à risque.

### LA PMI AU CŒUR DE LA PRÉVENTION

L'articulation et le renforcement des liens est indispensable pour la mise en œuvre d'une politique de prévention globale et départementale. Recentrer la PMI sur cette politique permettra d'aborder les questions de santé en les associant aux problématiques sociales.



## OBJECTIFS 2023

**300**  
FAMILLES ACCUEILLIES

CARAVANE D'ACCÈS  
AUX DROITS  
**2 000**   
FAMILLES ACCUEILLIES

**480**  
BÉNÉFICIAIRES  
DES WEEKEND  
PARENTALITÉ

**100**  
FAMILLES  
ACCOMPAGNÉES DANS  
LE CADRE DU PANJO

**50**  
BÉNÉFICIAIRES DU  
DISPOSITIF NESTING

**20**  
ACTIONS COMMUNES  
PMI ET POLYVALENCE

**40**  
QUARTIERS TOUCHÉS PAR  
LA MÉDIATION SOCIALE



SOCIAL

AVEC VOUS  
POUR CRÉER  
UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE  
L'INCLUSION DE  
TOUS ET DE CHACUN

## CHIFFRES CLÉS 2022



**238**  
MÉNAGES IMPACTÉS  
par la réhabilitation de logements sociaux

## AMBITION 3 PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

### ACCOMPAGNER LE MAINTIEN À DOMICILE

Parmi les défis auxquels notre département est confronté, la question du logement, et plus particulièrement celle des plus fragiles, occupe une place prégnante.

Le territoire réunionnais, de par sa situation caractéristique, est marqué par plusieurs enjeux notamment :

- > la lutte contre l'habitat indigne en s'adossant sur l'amélioration des logements dans le secteur diffus
- > le parc locatif ancien nécessitant une action forte de réhabilitation.

Pour répondre à cette problématique conséquente, le Conseil départemental s'appuiera en 2023 sur sa politique volontariste en matière d'habitat.

### MIEUX LOGER LES PERSONNES FRAGILES

- > 3 000 améliorations de l'habitat
- > Participation financière à la réhabilitation de logements sociaux hors QPV
- > Expérimentation de l'auto amélioration accompagnée.

### AMPLIFIER LE SOUTIEN AUX AIDANTS

- > Expérimenter un dispositif de suppléance de nuit et week end pour les aidants des personnes âgées les plus dépendantes.

### ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DU SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

- > Déployer la télégestion dans les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) prestataires
- > Réaliser un diagnostic approfondi dans les SAAD
- > Prévenir les risques d'épuisement professionnels dans les SAAD.

### MIEUX SOUTENIR ET MIEUX ACCOMPAGNER LES MÉNAGES EN DIFFICULTÉ PAR RAPPORT AU LOGEMENT

- > Initier et accompagner la mise en place d'une commission territorialisée de gestion de l'impayé locatif
- > Mettre en place le volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- > Développer la proximité par le « Aller vers » les ménages dès le signalement de l'impayé de loyer par la CAF.

## AMÉLIORER LE PARCOURS DES USAGERS

La politique volontariste de la collectivité en matière de parcours résidentiel sera accentuée en 2023, permettant aux bénéficiaires de logements sociaux anciens de passer du statut de locataire à celui de propriétaire de leur logement, favorisant ainsi la réussite sociale et l'épanouissement des ménages.

Par ailleurs, le Département, dans la perspective d'un vieillissement attendu de sa population et d'une augmentation du nombre de personnes handicapées souhaitent augmenter le nombre de places d'hébergement, par la diversification de l'offre avec la transformation de l'offre existante et la création de structures innovantes et la structuration de l'accueil familial.

### FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL

- > Amplifier l'accès à la propriété du parc de logements anciens.

### STRUCTURER L'ACCUEIL FAMILIAL

- > Créer un référentiel de l'accueil familial
- > Améliorer la gestion des places en accueil familial en installant un tiers régulateur
- > Mettre en place un dispositif de répit pour les accueillants familiaux.

### ÉLARGIR L'OFFRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

- > Poursuivre le rattrapage de l'offre d'accueil sur le territoire pour la création de places,
- > Offrir des hébergements de qualité
- > Poursuivre le développement des solutions d'accueil alternatives.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### MIEUX LOGER LES PERSONNES FRAGILES

- > Améliorer 3 000 logements de personnes fragiles

Le Département dynamisera les partenariats ou en créera de nouveaux notamment financiers, avec l'État, les groupes Action Logement et CDC habitat, la CGSS, la CAF pour une meilleure prise en compte des besoins des ménages réunionnais.

Pour gagner en transparence, les ménages pourront à compter du 1<sup>er</sup> trimestre déposer leur demande d'amélioration et suivre l'avancement de leur projet de façon dématérialisée, via un nouvel outil de gestion du dispositif amélioration de l'habitat.

### SOUTENIR LES MÉNAGES MAL LOGÉS

- > Gagner en proximité : Aller vers les ménages dès le signalement de l'impayé de loyer par la CAF

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est saisi par la CAF pour des ménages en impayés de loyer.

Afin de prévenir la dégradation de la situation des ménages en impayés de loyer et d'améliorer le traitement des saisines CAF, le CD expérimentera un « aller vers » renforcé.

### L'ACCUEIL FAMILIAL

- > Structurer l'accueil familial avec l'installation d'un tiers régulateur

La mise en place du tiers régulateur va faciliter une priorisation des agents chargés du suivi médico-social des accueillis sur leurs missions. Le tiers régulateur sera investi prioritairement sur l'accompagnement administratif.



## OBJECTIFS 2023

3 000 LOGEMENTS AMÉLIORÉS



4 NOUVELLES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX HORS QPV



1 500 MÉNAGES CONTACTÉS, ACCOMPAGNÉS OU ORIENTÉS PAR LE TS



5 OPÉRATIONS D'AUTO AMÉLIORATION DE L'HABITAT



12 COMMISSIONS TERRITORIALISÉES DE GESTION DE L'IMPAYÉ LOCATIF INITIÉES AU MINIMUM



150 LOGEMENTS ACQUIS PAR DES ANCIENS LOCATAIRES

VOLET COLLECTIF DE L'ASLL : 1 800

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

AMÉLIORATION DU SUIVI DES PERSONNES EN FAMILLES D'ACCUEIL



150 PLACES AUTORISÉES DE RÉSIDENCES AUTONOMIE



STRUCTURES D'HÉBERGEMENT CONTRÔLÉES



PLAN DE RATTRAPAGE DE L'OFFRE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE : 3 APPELS À PROJETS PA ET PH



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

**AVEC VOUS  
POUR AMENER TOUTES  
LES GÉNÉRATIONS  
SUR LE CHEMIN DE  
LEUR RÉUSSITE**

**CHIFFRES  
CLÉS  
2022**



**35 335**  
DEMI-PENSIONNAIRES



**87**  
COLLÈGES



**60 536**  
COLLÉGIENS



**13 M€**  
EN FONCTIONNEMENT  
**14 M€**  
EN INVESTISSEMENT



**1 M€**  
EN FAVEUR DES COLLÉGIENS



**13 161**  
ÉTUDIANTS  
BÉNÉFICIAIRES

**22M€**  
POUR LES ÉTUDIANTS

**3 301**  
ÉTUDIANTS  
EN MOBILITÉ



**41 000**  
JEUNES DE 15  
À 29 ANS SONT  
DES NEET



**1 282**  
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DES  
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT



**45 %**  
DE JEUNES BÉNÉVOLES  
(ASSOCIATION OU  
AUTRE ORGANISATION)



**2/3**  
DES CANDIDATS (MOINS  
DE 25 ANS) ACCOMPAGNÉS  
PAR LE CNARM

## AMBITION 4

# FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

## DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Le développement des usages numériques est un enjeu majeur. Il se traduit par un objectif de mise à disposition pour tous d'équipements performants et fiables en vue de permettre la mise en place des nouveaux usages du numérique éducatif au sein des collèges.

- > Moderniser et redimensionner les accès à internet et aux ressources pédagogiques externes
- > Augmenter le nombre d'équipements numériques mobiles mis à disposition
- > Mettre à disposition des équipements numériques modernes en remplacement des équipements obsolètes
- > Réduire les inégalités d'accès au numérique entre les Établissements Publics Locaux d'Enseignement
- > Déployer des matériels dans les collèges afin de mettre en place un roulement de renouvellement du parc annuel et de lisser la gestion de l'obsolescence
- > Finaliser l'organisation de la cellule numérique
- > Rendre effective la recette de 14 millions d'euros identifiée au FEDER REACT UE.

## ACCOMPAGNER LE FUTUR CITOYEN

Le Département a formalisé en fin d'année 2021 son **Schéma Général de la Restauration Scolaire (SGRS)** permettant à la collectivité de définir **sa stratégie pour la restauration scolaire pour les 10 années à venir.**

**Les axes majeurs de ce schéma sont l'ancrage territorial et la lutte contre le gaspillage alimentaire.**

- > Se doter des moyens de pilotage avec l'acquisition d'un Système d'Information et un redimensionnement de la cellule Restauration Scolaire
- > Structurer l'organisation de la restauration scolaire au sein de la direction
- > Offrir une prestation de qualité avec un ancrage territorial
- > Lutter contre le gaspillage alimentaire en équipant tous les satellites de tables de tri avec pesées.

Aussi, notre collectivité mène une politique volontariste axée sur des initiatives favorisant l'épanouissement, la responsabilisation et la réussite éducative de la jeunesse réunionnaise.

- > Organiser une action relative aux valeurs humanistes, action portée par le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ)
- > Renforcer un espace de dialogue et d'échanges entre les jeunes
- > Organiser des concours relatifs à l'embellissement, contre le gaspillage alimentaire, les économies d'énergie...

## PROPOSER DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

- > Organiser un événement avec les jeunes pour définir un plan d'action avec eux.

## FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AUX DROITS

En 2021, 18 % des jeunes de La Réunion déclaraient ne pas bénéficier des aides auxquels ils avaient droit surtout par manque d'information sur celles-ci. L'objectif est de favoriser pour tous l'accès à l'ensemble des droits sociaux.

- > Renover le cadre du partenariat avec les missions locales
- > Collaborer avec l'État et la Région pour consolider les informations relatives aux droits des jeunes sur le site [jeunes360.re](http://jeunes360.re)
- > Actualiser le Nouveau Pack Jeune Citoyen (NPJC).

## ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'INSERTION

### ÉCLAIRER LES COLLÉGIENS SUR LEUR ORIENTATION

- > Mettre en place 2 forums Nord Est et Sud-Ouest relatifs à l'orientation et aux métiers en partenariat avec l'ONISEP.

### ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

- > Suivi du dispositif Contrat Départemental de Promotion Estudiantine.

### COACHER LES « NEETS »

- > Préparer les jeunes en difficulté à intégrer la vie professionnelle via les entreprises et les associations
- > Il s'agira de créer notamment une Académie des Dalons hors les murs
- > Mieux mobiliser les dispositifs existants pour l'insertion des jeunes.

## DÉVELOPPER LE LEADERSHIP DES JEUNES

- > Organiser la 2<sup>e</sup> édition du Prix départemental de l'excellence.

La première édition s'est déroulée en 2019 en associant le CENTHOR et CNARM.

## PRÉVENIR LES ADDICTIONS NUMÉRIQUES

- > Action de sensibilisation du Conseil Départemental des Jeunes.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### PROPOSER DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

Il est proposé dans un premier temps d'organiser un événement afin de recueillir les propositions des jeunes réunionnais.

L'objectif sera également de diagnostiquer les principaux freins avec eux et de définir un plan d'actions.

Il s'agit ainsi de remettre les jeunes et leurs besoins au centre de la démarche.

### DÉVELOPPER LE LEADERSHIP CHEZ LES JEUNES

L'objectif est de promouvoir les jeunes talents réunionnais afin de les rendre visibles et aussi de créer une dynamique de l'excellence chez les jeunes quels que soient les obstacles rencontrés.

### ÉCLAIRER LES COLLÉGIENS SUR LEUR ORIENTATION

L'accès à l'information et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours scolaire sont de nature à permettre une meilleure prise de conscience sur les perspectives qui s'offrent à eux et de fait, potentiellement, de limiter le décrochage scolaire.

Dans cette optique, l'organisation de journées dédiées à l'orientation constituera une priorité pour 2023.



## OBJECTIFS 2023



15 000

JEUNES SOUTENUS POUR LA RÉALISATION DE LEUR PROJET



9 000

JEUNES INFORMÉS ET ORIENTÉS POUR LA RÉUSSITE DE LEURS PARCOURS



11 000

BOURSES DÉPARTEMENTALES ET ALLOCATION DE SCOLARITÉ OCTROYÉES AUX ÉTUDIANTS



5 000

ÉLÈVES DES CLASSES DE 4<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> ORIENTÉS SUR LEUR PARCOURS SCOLAIRE



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

**AVEC VOUS  
POUR AMENER TOUTES  
LES GÉNÉRATIONS  
SUR LE CHEMIN DE  
LEUR RÉUSSITE**

**CHIFFRES  
CLÉS  
2022**



**+200 000**  
VISITEURS DANS LES  
ÉQUIPEMENTS CULTURELS



**+25 %**  
DE RECETTES DANS  
LES BOUTIQUES DES  
ÉQUIPEMENTS CULTURELS



**3,2 M€**  
VOTÉS EN FAVEUR DES ACTEURS  
CULTURELS ET SPORTIFS



**34**  
STRUCTURES  
HANDISPORT ET  
SPORT ADAPTÉ



**484**  
CLUBS SPORTIFS  
ACCOMPAGNÉS



**15**  
PÔLES ACCOMPAGNÉS



**51**  
LIGUES ET  
COMITÉS AIDÉS



**325**  
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ACCOMPAGNÉS

## AMBITION 5

# DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

### PROMOUVOIR L'IDENTITÉ CRÉOLE DE LA RÉUNION

Ambition centrale et également transversale du projet de mandature pour la culture, la promotion de l'identité créole de la Réunion s'entend par le portage d'actions propres par la collectivité, autant que dans son engagement dans des projets partenariaux.

- > Poursuivre les chantiers patrimoniaux
- > Réaliser des projets partenariaux
- > Favoriser les nouvelles initiatives.

### DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE

Cette orientation stratégique devient cruciale dans un contexte d'aggravation de la pauvreté. Aux fractures socioéconomiques s'ajoutent les fractures territoriales, numériques et symboliques qu'il convient de corriger, via des mesures spécifiques et une attention particulière pour les populations socialement défavorisées.

- > Optimiser le fonds de transport
- > Reconduire les mesures de lutte contre la fracture culturelle
- > Renforcer la présence et mieux répartir l'offre culturelle sur le territoire.

### ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS

Il s'agit d'accompagner la reprise des activités du monde culturel, après une crise qui l'a beaucoup fragilisé et dans un contexte de nouveau incertain à plusieurs égards, et qui oblige à un cadrage rigoureux des interventions départementales.

- > Consolider le dispositif de subvention en direction des artistes et des associations, dans pratiquement tous les champs disciplinaires
- > Attribuer une nouvelle DSP (Délégation de Service Public) pour la gestion des théâtres départementaux
- > Organiser une 6<sup>e</sup> édition de Résidences « Patrimoine et Création » dans des conditions d'attribution renouvelées.

## AMPLIFIER LE SOUTIEN AU SPORT DE MASSE

Conformément au plan de mandature, le Département a voté en 2022 un Plan D'Sport qui prévoit diverses mesures destinées à accompagner fortement le développement de la pratique sportive, sur le plan de la proximité et sur le plan du haut niveau. 2023 verra la mise en œuvre de ces mesures.

- > Reconduire les dispositifs actuels d'aide avec l'objectif d'en augmenter le nombre de bénéficiaires
- > Mettre en œuvre le Plan 5 000 licences pour la 2<sup>e</sup> saison sportive consécutive, dans le cadre du Plan Pauvreté.

## CONSOLIDER LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

La proximité de deux événements sportifs internationaux, dans lesquels les sportifs réunionnais sont impliqués, va décupler l'engagement du Département en 2023 et devrait se confirmer en 2024. Les actions départementales sont programmées dans le Plan D'Sport.

- > Contribuer au financement de la participation de La Réunion aux Jeux des Îles tenant compte des décisions à venir pour fixer le calendrier, la liste des disciplines...
- > Mettre en route les mesures du Plan D'Sport relatives à l'engagement du Département dans la préparation de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques par la France, dans ses implications locales.

## COMMUNIQUER

Les outils de communication sont indispensables pour faire connaître les dispositifs départementaux et pour donner un prolongement devenu nécessaire aux services publics.

- > Mettre en œuvre deux nouveaux sites internet respectivement dédiés au Lazaret de la Grande Chaloupe/Îlet à Guillaume
- > Renouveler la communication relative à la politique du sport en plus des aides traditionnelles, seront valorisées auprès du grand public les nouvelles mesures du Plan D'Sport
- > Créer un petit journal numérique consacré au chantier du musée historique de Villèle/futur musée de l'habitation et de l'esclavage.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### FAIRE AVANCER LE CHANTIER DU MUSÉE DE VILLÈLE

Le lancement de l'avant-projet définitif devrait marquer une étape décisive dans la réalisation du grand chantier culturel. Parallèlement, se poursuivront les diverses actions de préparation et de préfiguration du contenu du futur musée, ainsi que la conclusion de partenariats sur le plan scientifique, financier, pédagogique...

### AUGMENTER LE NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES

Le sport en club est la clé de voûte du développement de la pratique sportive, à la base et au plus haut niveau. C'est pourquoi en 2023, le Département sera donc particulièrement attentif aux chiffres relatifs aux clubs aidés, au nombre de licenciés dans les clubs, au nombre de licences aidés...

### FAVORISER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE LA RÉUNION

La diffusion du patrimoine, au sens large, et de l'histoire prend notamment appui sur les établissements culturels du Département. Il s'agit donc de les rendre plus facilement accessibles, notamment par les jeunes, et aussi d'assurer leur rayonnement en dehors de leurs murs (action en décentralisation, visibilité numérique...).



## OBJECTIFS 2023



LANCEMENT DE L'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ DU CHANTIER DU MUSÉE DE VILLÈLE



ATTRIBUTION DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES THÉÂTRES



AUGMENTATION DU NOMBRE D'ACTIONS CULTURELLES PROPOSÉES SUR LE TERRITOIRE POUR DES PUBLICS SOCIALEMENT EXCLUS



AUGMENTATION DU NOMBRE DE CLUBS AIDÉS



AUGMENTATION DU NOMBRE DE LICENCES FINANÇÉES DANS LE CADRE DU PLAN 5 000 LICENCES

ACCOMPAGNEMENT DE LA PARTICIPATION DES SPORTIFS RÉUNIONNAIS AUX JEUX DES ÎLES



FINALISATION DES ACTIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

MISE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION





AGRICULTURE

AVEC VOUS  
POUR CRÉER UNE  
AGRICULTURE  
RESPONSABLE  
ET LOCALE  
POUR L'AVENIR  
DE NOTRE ÎLE

## CHIFFRES CLÉS 2022



40 %

TAUX DE COUVERTURE  
DES PRODUITS AGRICOLES  
LOCAUX CONSOMMÉS



15 800 HA  
DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS  
DÉPARTEMENTAUX



200 HA  
DE FRICHES AGRICOLES  
REMISES EN CULTURE

## AMBITION 6

# ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE D'AGRIPéi 2030

L'agriculture réunionnaise est un pilier de l'activité économique locale, mais également un marqueur important de l'aménagement de notre territoire et de la culture réunionnaise. L'action de la collectivité dans ce domaine majeur est essentielle et doit permettre à nos agriculteurs de vivre décemment de leur activité, viser la souveraineté alimentaire de notre île par une diversification des cultures, ou encore accélérer la transition agro-écologique des exploitations.

### PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE ET RECONQUÉRIR LES TERRES EN FRICHE

- > Mobiliser les terres en friches, mettre en œuvre le PAEN (Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains) sur la commune de Petite-Île et poursuivre les études rattachées à la mise en place de nouveaux PAEN sur au minimum 3 communes
- > Poursuivre les dispositifs d'aménagement foncier et d'aide pour la rénovation des chemins d'exploitation en liaison notamment avec le nouveau Programme Opérationnel Européen (POE) FEADER
- > Amorcer le projet de ferme départemental.

### AUGMENTER LA PRODUCTION, AMÉLIORER SA QUALITÉ

- > Soutenir la dynamique d'investissement dans les exploitations agricoles (15 millions d'euros) : chemins d'exploitation, retenues collinaires, travaux d'amélioration foncière, etc.
- > Lancer le programme FEADER 23-27, qui disposera d'une enveloppe de 260 millions d'euros
- > Soutenir les productions de diversification pour renforcer la souveraineté alimentaire du territoire : financement de fermes semencières en liaison avec le PDRES, aides aux producteurs indépendants de fruits et légumes, à la plantation de nouvelles surfaces d'ananas
- > Poursuivre le déploiement des plans BIO et PAPAM (plantes à parfums, aromatiques et médicinales).

### PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX ET LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

- > Finaliser les travaux préparatoires au lancement d'un projet expérimental de canne énergie
- > Soutenir la mise en place d'unités logistique et de transformation de la production locale (stockage/conservation/transformation)

- > Redimensionner l'édition 2023 du Salon International de l'Agriculture et de la foire agricole de Bras-Panon, pour encore mieux valoriser la production locale et marquer le lancement du label 100 % Réunion
- > Déployer de nouvelles boutiques de producteurs sur le territoire
- > Organiser le premier salon BIO péi, et poursuivre notre intervention dans le cadre du plan BIO départemental.

## SATISFAIRE LES BESOINS EN EAU DES EXPLOITATIONS

La problématique de l'accès à l'eau revêt un enjeu majeur dans un contexte de bouleversement climatique. La disponibilité en eau dans certaines zones agricoles non irriguées reste en effet l'un des freins majeurs au développement des exploitations.

- > Mettre en service la chaîne de refoulement d'eau dans les hauts de l'Ouest et du nouveau réservoir de Dassy
- > Lancer des premières opérations du programme PRODEO, dédié à l'alimentation en eau des hauts et poursuite des études de faisabilité lancées en 2022 sur la micro-région Est (Salazie, Saint-Benoît, ...)
- > Poursuivre des travaux d'extension du périmètre irrigué départemental sur les communes de Saint-Pierre, Le Tampon et Saint-Louis
- > Arrêter les choix techniques du projet MEREN
- > Engager des réflexions sur les modes d'exploitation des infrastructures hydrauliques départementales, permettant d'anticiper l'échéance des contrats de DSP actuels à fin 2024
- > Définir des conditions de reprise par le Département des infrastructures hydrauliques agricoles de la commune de la Possession (retenue collinaire de Dos D'Âne), permettant une gestion globale de la ressource en eau brute par le Département (hauts / bas)
- > Réactualiser la programmation d'aménagement hydraulique départementale, et en particulier le plan départemental de l'eau et des aménagements hydrauliques.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### AUGMENTER LA PRODUCTION ET AMÉLIORER SA QUALITÉ

- > La recherche d'une meilleure souveraineté alimentaire constituera la colonne vertébrale de l'intervention de la collectivité pour l'année 2023. Produire plus et mieux suppose de maîtriser le cycle de production, depuis la semence, jusqu'à la valorisation des déchets organiques issus de l'agriculture. De nouveaux dispositifs d'aide seront lancés pour accompagner cette dynamique.

### PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX ET LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

- > L'année 2023 sera notamment consacrée à la valorisation du label de produits agricoles 100 % Réunion, mis en place par la collectivité. La valorisation de ce label constituera le fil rouge de l'intervention de la collectivité au sein de différentes manifestations comme le Salon International de l'Agriculture ou la Foire agricole de Bras-Panon.

### SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU DANS LES HAUTS

- > Dans le prolongement de la mise en service d'une première infrastructure majeure pour l'alimentation en eau de l'Ouest (chaîne de refoulement), il s'agira de lancer les premières opérations du programme PRODEO, en faveur de l'alimentation en eau des hauts de l'Ouest et du Sud de l'île.



## OBJECTIFS 2023



**+2 PTS**

DE PART DES PRODUITS LOCAUX DANS LA CONSOMMATION LOCALE (42 %)



**+620 HA**

DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS DÉPARTEMENTAUX



**300 HA**

DE FRICHES AGRICOLES REMISES EN CULTURE



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS  
POUR AGIR  
DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER  
NOTRE ÎLE

**CHIFFRES  
CLÉS  
2022**



**85 M€**

MOBILISÉS SUR LA PÉRIODE  
2021-2023 AU TITRE DU  
PST, SOIT PLUS DE 28  
MILLIONS D'EUROS PAR AN



**9**

RADIERS  
SUBMERSIBLES  
SUPPRIMÉS



**1 250 ML**  
DE FALAISES SURPLOMBANT  
LES ROUTES DÉPARTEMENTALES  
SÉCURISÉES



**700**

CURISTES ACCUEILLIS  
À L'ÉTABLISSEMENT  
THERMAL DE CILAOS



**108**

PROJETS PORTÉS PAR  
LES ACTEURS LOCAUX  
SOUTENUS AU TITRE DU  
LEADER AG FEADER



**5,51 M€**  
3 OPÉRATIONS EN  
TRAVAUX ET 2 EN ÉTUDES  
REPRÉSENTANT 5,51 M€

## AMBITION 7

# FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

## CONTRIBUER À UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

### RÉÉQUILIBRER LE TERRITOIRE EN ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

- > Concrétiser les projets de développement dans les Hauts : gîtes et équipements touristiques modernes, attractifs et vertueux sur le plan environnemental, boutiques de producteurs pour une meilleure mise en valeur des productions locales...
- > Poursuivre les études techniques et l'élaboration des dossiers réglementaires relatifs aux projets MEREN (mise en eau des régions Est et Nord) et RHE (route des hauts de l'Est)
- > Déployer et piloter le pacte de solidarité territoriale 2<sup>e</sup> génération 2021-2023
- > Poursuivre la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de construction et de restructuration des bâtiments départementaux

### AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS, DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE

- > Supprimer 9 radiers submersibles
- > Poursuivre les études nécessaires à la suppression pérenne du radier du Ouaki dans l'objectif de réaliser un ouvrage exceptionnel de franchissement d'une portée de 500 m
- > Poursuivre le traitement préventif des falaises surplombant les routes départementales sur les RD48, route de Salazie au PR8, et D41 route de la Montagne. Lancement de nouveaux travaux de sécurisation des falaises sur la RD3 dans le secteur de Bérive au Tampon
- > Poursuivre les études relatives au prolongement de la RD400 au Tampon, en lien avec les études hydrauliques menées par les communes du Tampon et de Saint-Pierre, à l'aménagement de l'accès au centre-ville de Saint-Louis et du chemin La Salette à Saint-Pierre
- > Lancer le schéma directeur d'aménagement des routes départementales intégrant une planification opérationnelle des voies de mobilités douces et alternatives et d'espace de contemplation de paysages.

## CRÉER DE LA RICHESSE DANS LES TERRITOIRES

### SOUTENIR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN MILIEU RURAL

- > Mobiliser le FEADER en faveur de 100 projets porteurs d'activité et d'emploi FEADER
- > Soutenir les filières porteuses de développement en particulier pour les Hauts
- > Valider le modèle économique optimal pour la valorisation du sel par la SPL EDDEN et mise en œuvre d'un nouveau schéma de production et de commercialisation en lien avec la SPL EDDEN
- > Soutenir au développement d'une filière biomasse forestière.

### VALORISER LES ACTIFS DÉPARTEMENTAUX POUR CRÉER DE L'ACTIVITÉ

- > Démarrage des activités de l'espace Corail à l'arrière du Village de Corail, relance de la « boutique » de Paris, valorisation des activités sur le Domaine Archangeaud, premiers travaux sur le Golf de l'Étang-Salé et sur le site de Rontaunay
- > Poursuivre la valorisation de la zone arrière portuaire
- > Ouvrir 2 nouveaux kiosques à vocation économique
- > Initier un outil dynamique fiable et exhaustif d'inventaire du patrimoine départemental
- > Formaliser une stratégie immobilière et patrimoniale du parc départemental.

## INNOVER DANS LE TOURISME

### VALORISER LE PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- > Démarrer le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Touristique des Espaces Naturels Départementaux et l'élaboration des plans d'aménagement sur plusieurs sites naturels
- > Livrer le nouveau gîte du Volcan et débiter des études de reconstruction du refuge du Piton des Neiges
- > Mettre en route la DSP pour la gestion des gîtes publics

- > Livrer une première tranche de travaux d'accueil du public sur les sites du Maïdo et du Pas de Bellecombe Jacob et lancer des études pour l'aménagement de ces deux grands sites
- > Livrer deux nouvelles collections (roses de Bourbon et plantes carnivores) à Mascarin Jardin Botanique conduisant à moderniser l'offre touristique et pédagogique du jardin.

### ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRITOURISME

Le Département accompagnera la structuration et le développement d'activités (séjours et hébergements à la ferme, activités de loisirs et de découverte, restauration, dégustation et point de vente, etc.) en lien avec les projets de territoire portés par les acteurs.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### SOUTENIR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN MILIEU RURAL

Afin d'entretenir des dynamiques de territoire positives, le Département soutient les projets porteurs de développement raisonné et durable. Plusieurs leviers sont mobilisés :

- > Mettre à disposition des porteurs de projets du foncier ou du bâti
- > Accompagner les porteurs dans la mise en œuvre de leur projet
- > Soutenir financièrement les projets notamment pour maintenir les outils de production ou pour mobiliser les aides européennes
- > Accompagner la structuration de filières innovantes
- > Créer des dynamiques territoriales autour de projets touristiques

### AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ET DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE

Le programme départemental d'amélioration et de sécurisation du réseau routier inclut un programme de suppression des radiers submersibles

Des 163 radiers recensés, 32 ont d'ores et déjà été supprimés (sur les 78 prévus pour toute la mandature). Il s'agit d'augmenter la capacité hydraulique des ouvrages afin de minimiser le risque de submersion.

La suppression de ces radiers permettra de désenclaver les quartiers et habitations lors des inondations mais aussi de réduire le risque d'accidents.



## OBJECTIFS 2023



LIVRAISON DU RÉAMÉNAGEMENT DU BELVÉDÈRE DU MAÏDO



9 RADIERS SUBMERSIBLES SUPPRIMÉS



100

PROJETS ÉCONOMIQUES ET D'AMÉNAGEMENT SOUTENUS PAR LE FEADER



DÉMARRAGE DU CONTRAT DE DSP POUR LA GESTION DES GÎTES PUBLICS, MONTÉE EN GAMME DE L'ACCUEIL



1 250 ML

DE FALAISES DÉPARTEMENTALES SÉCURISÉES



750

CURISTES ACCUEILLIS À L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CILAO



100 %

DES ADRESSES DES SITES DÉPARTEMENTAUX INSCRITS DANS L'INVENTAIRE

NOUVEAU CENTRE DE SECOURS DE SAINT-BENOÎT LIVRÉ





TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS  
POUR AGIR  
DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER  
NOTRE ÎLE

## CHIFFRES CLÉS 2022



**600 HA**  
TRAITÉS EN TRAVAUX  
DE LUTTE CONTRE LES  
ESPÈCES EXOTIQUES  
ENVAHISSANTES



**100 000**  
PLANTS PLANTÉS DANS LES  
ESPACES PUBLICS DANS LE  
CADRE DU PLAN UN MILLION  
D'ARBRES (BWA DE KARTIÉ)



**3**  
PÉPINIÈRES  
DÉPARTEMENTALES  
OPÉRATIONNELLES  
ET 150 000 PLANTS  
PRODUITS



**100**  
AGRICULTEURS BIO  
ACCOMPAGNÉS

CÉLÉBRATION DES 30  
ANS D'ENGAGEMENT  
DÉPARTEMENTAL DE  
PRÉSERVATION DES  
ESPACES NATURELS  
SENSIBLES



**12**  
CONVENTIONS  
DE PARTENARIAT  
COMMUNES ET  
ASSOCIATIONS  
POUR LE PLAN UN  
MILLION D'ARBRES



**200**  
AGENTS FORMÉS  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE



**2**  
NOUVEAUX PLANS ADOPTÉS :  
PLAN DE MOBILITÉ INTERNE ET  
PLAN DE GESTION DES DÉCHETS

## AMBITION 8 PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### RESTAURER NOS FORÊTS, PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ

La politique du Département visant à inverser la tendance à la perte de biodiversité de notre île, se concrétise au travers des programmes ambitieux de lutte contre les espèces invasives et de reboisement.

- > Renforcer la production massive de plans d'espèces indigènes et endémiques dans le cadre du plan 1 million d'arbres
- > Renforcer la lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec l'expérimentation d'un nouveau type d'atelier chantier d'insertion au Maïdo
- > Déployer les interventions de la SPL EDDEN sur toute l'île pour lutter contre les plantes exotiques invasives et préserver notre biodiversité
- > Déployer le plan de communication de masse dans le cadre du Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives.

### PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Afin de répondre aux enjeux de préservation de nos ressources en eau, le Département accompagne la mise en œuvre de programmes de travaux et d'équipement visant à limiter la consommation d'eau potable et renforce ses partenariats avec les intercommunalités.

- > Mettre en œuvre un programme d'amélioration des prises d'eau départementales, pour favoriser la continuité écologique des rivières
- > Poursuivre le nouveau programme d'aide de l'Office de l'Eau Réunion (46 millions d'euros) pour la période 2022-2027, et de l'accompagnement complémentaire du Département pour l'amélioration des rendements des réseaux et la récupération d'eau de pluie
- > Mettre en place un projet départemental de récupération des eaux pluviales
- > Finaliser la convention de livraison d'eau brute avec la CIVIS et engagement des réflexions avec le TCO.

### VERS UNE AGRICULTURE DURABLE SAINTE ET RESPONSABLE

Le Département accompagnera le développement d'une filière de fabrication locale d'amendements normés en substitution des engrais minéraux importés, aidera les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et soutiendra le développement des productions BIO locales et de l'agroforesterie.

- > Organiser le premier salon BIO péi, et poursuivre la déclinaison du plan BIO départemental
- > Relancer le dispositif d'aide destiné à soutenir les exploitations agro-écologiques
- > Soutenir les actions de lutte biologiques ou mécaniques contre les nuisibles et ravageurs des cultures
- > Accompagner des éleveurs dans la mise en œuvre d'unités de valorisation de matières organiques
- > Accompagner des producteurs pour la suppression des produits phytosanitaires.

## CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

### FAIRE DU DÉPARTEMENT UNE ADMINISTRATION ÉCO-EXEMPLAIRE

- > Renforcer la mise en œuvre du Plan de mobilité interne, avec le développement du covoiturage et des actions de conduite du changement à destination des agents
- > Poursuivre le déploiement du tri sélectif et formalisation d'une stratégie départementale en matière de biodéchets, intégrant des expérimentations sur les collègues
- > Poursuivre la mise en œuvre du plan NÉGAWATT, avec l'étude des nouveaux projets de microcentrales hydrauliques, le déploiement d'un périmètre irrigué expérimental, et l'installation de nouvelles centrales photovoltaïques sur le patrimoine bâti.

### IMPLIQUER TOUTES LES GÉNÉRATIONS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Élaborer un plan de sensibilisation à l'environnement basé sur un parcours écocitoyen du collégien en 2022
- > Mettre en place une ressourcerie sur les objets de la petite enfance
- > Déployer auprès des réseaux d'établissements médicosociaux un accompagnement pour renforcer la prise en compte des enjeux écologiques.

## SUSCITER L'ADHÉSION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > Proposer une deuxième session pour le budget d'initiative citoyenne (budget participatif)
- > Poursuivre la mobilisation des partenaires institutionnels
- > Développer une plateforme web d'information et de sensibilisation sur la transition écologique et solidaire à destination des citoyens.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET REBOISER L'ÎLE EN ESPÈCES ENDÉMIQUES ET INDIGÈNES

Les espèces exotiques envahissantes sont la principale menace qui pèse sur l'intégrité du patrimoine naturel de La Réunion.

Or ce patrimoine, reconnu au plan mondial pour son caractère exceptionnel et ses paysages uniques, regorge de potentiels pour le développement durable et solidaire de notre territoire et la création de richesses : emplois, tourisme, artisanat, agroforesterie, santé, cosmétique...

Pour valoriser ces potentiels, il est donc indispensable d'intervenir et d'accentuer très fortement les efforts en matière de lutte contre les espèces invasives.

Les estimations issues de la stratégie partenariale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes affichent comme ambition de multiplier par 5 les surfaces de lutte. Pour atteindre cet objectif, dans un contexte de forte contrainte budgétaire, il est nécessaire de déployer des dispositifs innovants, expérimentaux, afin de rendre les chantiers de lutte plus efficaces.

La réflexion, déjà en cours avec l'ensemble des partenaires concernés, aboutira en 2023 sur la proposition d'une nouvelle ambition pour la gestion de nos espaces forestiers, permettant de maîtriser efficacement la propagation des espèces invasives, dans une démarche favorable à la création d'emplois et de richesses.



## OBJECTIFS 2023



**300 000**

ARBRES EN CULTURE DANS LE CADRE DU PLAN 1 MILLION D'ARBRES



**10 000**

PERSONNES SENSIBILISÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**15**

CONVENTIONS PASSÉES AVEC COMMUNES ET ASSOCIATIONS ET CRÉATION D'UNE 4<sup>E</sup> PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE À BRAS-PANON POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN 1 MILLION D'ARBRES



RÉDUCTION DE LA MOITIÉ DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX PAR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE PRODUITE SUR LE PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ



**50 %**

DES DÉCHETS DE BUREAU VALORISÉS SUR LE SITE DE LA SOURCE

**10 %**

DES AGENTS SENSIBILISÉS À LA MOBILITÉ DOUCE

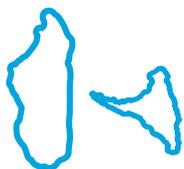




COOPÉRATION  
RÉGIONALE

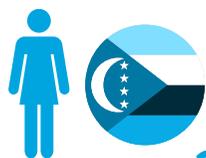
AVEC VOUS  
POUR RENFORCER  
NOS LIENS DANS  
L'OCÉAN INDIEN

## CHIFFRES CLÉS 2022



4

PROJETS D'APPUI AU  
DÉVELOPPEMENT  
À MADAGASCAR ET  
AUX COMORES



2

PROJETS DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES  
AU PROFIT DES FEMMES DE L'OCÉAN INDIEN  
ET DES COLLECTIVITÉS AUX COMORES



4

PROJETS DE MOBILITÉ EN  
FAVEUR DES JEUNES DANS  
LA ZONE OCÉAN INDIEN

## AMBITION 9

# DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

## DÉVELOPPER UN ESPACE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE INDIANOCEANIQUE

Les incertitudes liées aux risques climatiques et géopolitiques notamment rendent nécessaires des initiatives favorisant le renforcement de la sécurité alimentaire à l'échelle locale mais aussi de toute la zone Océan Indien.

### APPUYER LES INITIATIVES MULTILATÉRALES

- > Favoriser la complémentarité avec les projets du Programme Régional d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Commission de l'Océan Indien
- > Maintenir l'appui au développement de l'Observatoire des agricultures de l'océan Indien.

### SOUTENIR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS VOISINS

- > Poursuivre la réalisation des trois volets du projet de développement dans le Sud malgache : accès à l'eau, appui nutritionnel et agriculture
- > Mettre en œuvre le projet Eau en Grande Comore avec le soutien de l'Agence Française de Développement.

## ACCROITRE LES ÉCHANGES D'EXCELLENCE ET D'EXPERTISE SOUS LE SIGNE DE LA FRANCOPHONIE

L'augmentation des compétences et des savoir-faire est un facteur essentiel d'un développement harmonieux et équilibré de la zone au sein de laquelle La Réunion doit se positionner comme un pôle d'expertise en matière de francophonie.

### VALORISER L'EXPERTISE RÉUNIONNAISE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- > Consolider le partenariat avec France Éducation Internationale et France Volontaires
- > Favoriser la création d'observatoires de l'eau dans les pays de la zone OI en s'appuyant sur l'expertise de nos opérateurs, l'Office de l'Eau notamment.

### ACCOMPAGNER LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ NOS VOISINS

- > Poursuivre l'appui aux formations de perfectionnement des enseignants de français de la zone
- > Évaluer le programme de formation des élus comoriens.

## RAYONNER DANS LA ZONE INDIANOCÉANIQUE

Le renforcement des liens culturels et sportifs entre La Réunion et les îles voisines participe à la construction d'une identité indianocéanique à l'échelle des populations de notre zone géographique.

### ENCOURAGER LES PROJETS CULTURELS

- > Poursuivre la régionalisation du développement de l'Iconothèque Historique de l'océan Indien
- > Renouveler le concours Monuments de Beauté de l'océan Indien.

### PROMOUVOIR LES ÉCHANGES SPORTIFS DANS L'OCÉAN INDIEN

- > Soutenir la participation de La Réunion aux Jeux des Îles
- > Poursuivre la mise en œuvre du programme Sport Développement.

## FAVORISER LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Parce qu'une expérience à l'international augmente de façon significative l'employabilité, il est pertinent de proposer aux jeunes Réunionnais des parcours dans la zone océan Indien pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.

### FACILITER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES RÉUNIONNAIS

- > Poursuivre l'appui aux projets de mobilité des apprentis
- > Mettre en œuvre des chantiers d'insertion (secteur culturel notamment).

### SOUTENIR LES CONTRATS DE VOLONTARIAT

- > Relancer les missions de Service Civique à l'International
- > Augmenter le nombre de missions de Volontaires de Solidarité Internationale en lien avec France Volontaires.



## OBJECTIFS 2023



## 2 PROJETS PILOTES DE CHANTIERS D'INSERTION



## 2 PROGRAMMES DE MOBILITÉ D'APPRENTIS



## 3 PROJETS SPORT/ DÉVELOPPEMENT



**MODERNISATION  
DE L'ACTION PUBLIQUE**

**AVEC VOUS  
POUR FACILITER LA  
VIE DE TOUS LES  
RÉUNIONNAIS ET DE  
CHAQUE CITOYEN**

**CHIFFRES  
CLÉS  
2022**



**ÉLABORER UN PLAN DE  
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :  
30 % EN AVANCEMENT DU PROJET**



**NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS PAR LE BUDGET  
PARTICIPATIF : DÉBUT DES APPELS À PROJETS EN 2023**



**44 %  
DES DEMANDES D'APA  
INFÉRIEUR À 2 MOIS**

## **AMBITION 10**

# **SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS**

### **SIMPLIFIER LES PROCESSUS ET PROCÉDURES**

L'optimisation des processus pourra être assurée par des adaptations de l'organisation, par l'automatisation et la dématérialisation d'une partie du processus. Le numérique participant à la simplification des démarches, le plan de transformation numérique en cours d'élaboration devra prioriser les chantiers nécessaires à cette simplification.

#### **OPTIMISER LES PROCESSUS, ADAPTER L'ORGANISATION**

- > Optimiser prioritairement les processus d'aide sociale aux adultes et adapter l'organisation
- > Déployer la direction de la proximité
- > Développer des outils numériques pour améliorer la traçabilité des échanges avec les usagers et des paiements et les délais de traitement.

#### **ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

- > Finaliser l'élaboration du plan de transformation numérique et démarrer sa mise en œuvre
- > Dématérialiser les services par le développement de portails
- > Développer le nomadisme des travailleurs sociaux et des conseillers en insertion.

#### **MODERNISER LES MODALITÉS DE VERSEMENT DES AIDES**

- > Développer la dématérialisation du paiement de Chèque Emploi Service Universel
- > Amorcer la dématérialisation des autres aides.

#### **AMÉLIORER L'ACCUEIL**

- > Poursuivre la modernisation et l'harmonisation de l'accueil dans les maisons départementales

- > Mettre en place une plateforme d'appels téléphoniques afin de répondre aux demandes des citoyens, usagers et agents.

#### **ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT**

- > Inclure dans chaque projet un volet accompagnement au changement
- > Former prioritairement les agents de la DRH, les porteurs de projets et les cadres à la conduite et à l'accompagnement au changement
- > Rédiger une Charte du management.

#### **EXPÉRIMENTER**

Les projets entrant dans le cadre de la simplification des démarches de nos publics pourront faire l'objet d'expérimentations partielles à l'aide de méthodes développées au sein du laboratoire d'innovation publique.

- > Poursuivre la mise en place du laboratoire d'innovation publique
- > Expérimenter l'automatisation de certaines tâches liées au versement des aides sociales.

#### **ÉVALUER**

La démarche initiée en 2022 dans le pilotage du plan de la mandature, des orientations budgétaires et feuilles de routes opérationnelles sera poursuivie en 2023 dans la perspective d'une meilleure évaluation de nos politiques publiques et services rendus à l'usager.

- > Mesurer la satisfaction des usagers à l'aide d'une enquête
- > Poursuivre le travail engagé sur l'évaluation du plan de mandature

## COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

La communication est essentielle dans la relation à construire avec nos usagers. Si cette communication est d'un point de vue réglementaire, obligatoire pour certaines données, elle relève d'une volonté de mieux communiquer sur nos projets et actions.

### METTRE EN ŒUVRE L'OPEN DATA

- > Lancer le chantier de « mise en œuvre de l'open data ».

### METTRE EN ŒUVRE LA DÉMARCHÉ DE CERTIFICATION DES COMPTES

- > Déployer le contrôle interne sur les cycles non certifiables
- > Fiabiliser l'inventaire du cycle des immobilisations
- > Renforcer la fonction financière.

### INFORMER LES CITOYENS DE L'AVANCEMENT DES PROJETS

- > Garantir que le site internet est la vitrine en temps réel des actions menées par le département
- > Mettre en place le site internet dédié au Plan Départemental de Transition Ecologique et Solidaire.

## ASSOCIER LES CITOYENS

Le premier budget d'initiative citoyenne (exemple budget participatif), sera mis en œuvre à partir de début 2023. Il fera l'objet d'une évaluation.

- > Poursuivre la mise en œuvre du Budget d'Initiative Citoyenne démarré en 2022, avec des premiers paiements prévus en 2023

- > Définir et mettre en œuvre une stratégie globale d'association des citoyens sur la thématique de la Transition Ecologique et Solidaire.

## INNOVER DANS LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

La transformation de l'action publique requiert une appropriation des méthodes et outils d'innovation par les agents, chefs de projets, managers et passe aussi par une transformation managériale.

Les compétences des agents et des managers doivent être renforcées grâce au déploiement d'un plan de développement de compétences.

- > Elaborer et déployer un plan de formation pour l'ensemble des agents
- > Elaborer un parcours de formation « Manager 3.0 »
- > Former les cadres de proximité des territoires
- > Poursuivre la mise en place du laboratoire d'innovation publique.

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES

Le plan d'action pluriannuel élaboré en 2021 et figurant au rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes se poursuivra en 2023.

- > Mettre en œuvre le plan d'action élaboré en 2021.

## FOCUS SUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2023

### INFORMER LES CITOYENS DE L'AVANCEMENT DES PROJETS

Un des axes du Plan de Transition Ecologique et Solidaire concerne l'adhésion des citoyens. Cette adhésion passe par la communication d'indicateurs de l'action départementale en matière de TES, via un site internet prévu en 2023.

### ASSOCIER LES CITOYENS

Le Budget d'Initiative Citoyenne a pour ambition de faire émerger des petits projets en faveur de la Transition Ecologique et de la lutte contre la vie chère, pour un budget total d'un million d'euros. Les premières actions seront réalisées en 2023.



## OBJECTIFS 2023



**100 %**  
DU PLAN TRANSFO  
NUMÉRIQUE ÉLABORÉ



**50**  
PROJETS FINANCÉS  
PAR LE BUDGET  
PARTICIPATIF



**30 %**  
DE CERTIFICABILITÉ



**100 %**  
DE DEMANDES  
APA TRAITÉES EN  
MOINS DE 2 MOIS



**6**  
MAISONS  
DÉPARTEMENTALES  
IMPACTÉES PAR LA  
MODERNISATION  
DE L'ACCUEIL



**70 %**  
DES ENCADRANTS  
FORMÉS LA 1<sup>RE</sup> ANNÉE  
AU MANAGEMENT  
AGILE « 3.0 »



**85 %**  
DES ACTIONS  
DE FORMATION  
PROGRAMMÉES  
POUR L'ANNÉE 2023



**Département de La Réunion**  
2 rue de la Source - 97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. 0262 90 30 30 - Fax 0262 90 39 99  
Mail : [accueil@cg974.fr](mailto:accueil@cg974.fr)  
[www.departement974.fr](http://www.departement974.fr)